

Arrêté fédéral

ouvrant

**au Conseil fédéral les crédits supplémentaires pour
l'exercice 1931, II^e série.**

(Du 21 décembre 1931.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE,
vu le message du Conseil fédéral du 27 novembre 1931,

arrête:

Les crédits supplémentaires suivants sont ouverts au Conseil fédéral pour l'exercice 1931.

Compte d'administration.

Chapitre premier.

Service de la dette.

A. Intérêts et commissions.	Fr.
<i>b.</i> Dette flottante	250,000

Chapitre deuxième.

Administration générale.

D. Chancellerie fédérale.

	Fr.	Fr.
4. <i>a.</i> Frais d'impression et de reliure, fournitures et autres frais de bureau (C. M. I.)	30,000	
<i>b.</i> Machines à l'usage des bureaux (C. M. I.)	25,845	
	55,845	

E. Tribunal fédéral.

4. Traitements et allocations	1,000	
11. Dépenses pour le bâtiment.		
<i>e.</i> Bureau de poste	500	
	1,500	
A reporter	57,345	250,000

	Fr.	Fr.
Report	57,345	250,000

F. Tribunal fédéral des assurances.

8. Ports, télégrammes et téléphone.	1,200	
	<hr/>	58,545

Chapitre troisième.

Départements.

A. Département politique.

<i>Dépenses générales et subsides.</i>	Fr.	
3. Télégrammes, frais de transport et divers	2,000	
6. Représentants et commissaires fédéraux	80,000	
	<hr/>	82,000

Légations.

21. Traitements et allocations du personnel.	Fr.	
b. A Rome	6,000	
f. A Londres	6,800	
i. A Buenos-Aires	3,050	
l. A Madrid	750	
m. A Bucarest, Athènes et Belgrade	2,400	
p. A Stockholm	1,000	
r. En Turquie.	2,000	
	<hr/>	22,000
23. Frais de déménagement	15,000	
24. Loyer, chauffage, éclairage et entretien des chancelleries.		
p. A Stockholm	800	
g. A Varsovie et à Prague	5,000	
	<hr/>	5,800
	<hr/>	42,800

Consulats.

27. Indemnités journalières et indemnités de déplacement	5,000	
28. Frais de déménagement	45,000	
	<hr/>	50,000
	<hr/>	174,800
A reporter		483,345

B. Département de l'intérieur.**I. Division de l'instruction, des sciences et des arts.***D Bibliothèque nationale.*

3. Télégrammes, frais de transport et divers	Fr.	Fr.
	300	

F. Ecole polytechnique fédérale.

2. Jetons de présence et indemnités de déplacement aux membres du conseil	Fr.	
	1,500	
13. Indemnités pour excursions, délégations, déménagements, etc.	2,500	
17. Salaires et allocations	1,500	
18. Entretien du bâtiment et matériel de nettoyage	30,000	
20. Eclairage, gaz et électricité pour travaux techniques	10,000	
21. Abonnement à l'eau	500	
54. a. Laboratoire de recherches hydrauliques. Crédit ordinaire	40,000	
	<hr/>	86,000

G. Laboratoire d'essai des matériaux.

2. a. Indemnités journalières et indemnités de déplacement pour essais au dehors	4,000	
6. Télégrammes et frais de transport	2,500	
8. Frais d'exploitation (matériel, force motrice, etc.)	10,000	
9. Entretien et acquisitions nouvelles	2,000	
10. Service du bâtiment (chauffage, éclairage, eau et gaz, entretien de la maison et de la cour).	10,000	
	<hr/>	28,500

A reporter

114,800

—

483,345

	Report	Fr.	Fr.	Fr.
		114,800	—	483,345
<i>H. Station centrale de recherches forestières.</i>	Fr.			
1. Traitements et allocations . . .		250		
2. Salaires et allocations . . .		1,500		
		<u>1,750</u>		
<i>J. Station centrale de météorologie.</i>				
8. Observatoire du Saentis		200		
		<u>116,750</u>		

II. Inspection fédérale des travaux publics.

Subventions.

N° 36 bis. Correction de l'Engsthgen et de l'Allenbach sur le territoire de la commune d'Adelboden, 1 ^{er} acompte	200,000		
N° 36 ter. Correction de l'Innerer Seitenbach sur le territoire de la commune de la Lenk, 1 ^{er} acompte	150,000		
N° 36 quater. Correction de la Kander de l'embouchure de la Kien jusqu'à la jonction de la partie déjà corrigée, près de Frutigen, 1 ^{er} acompte . . .	100,000		
	<u>450,000</u>		

III. Direction des constructions fédérales.

9. Bâtiments.

b. Travaux de reconstruction et d'agrandissement.

1. Agrandissement de la caserne de Frauenfeld 550,000

c. Constructions nouvelles.

1. Douanes d'Innerferrera et de Grôt, achats de terrain, adduction d'eau et lumière électrique 16,900

2. Direction des douanes, à Lausanne, construction d'un garage 18,900

585,800

12. Achat et entretien du mobilier de l'administration centrale, assurance de ce mobilier.

c. Déménagement du service de santé, achat de mobilier et aménagement des archives 49,000

A reporter 634,800 . 566,750 483,345

	Fr.	Fr.	Fr.
Report	634,800	566,750	483,345
13. Service des bureaux (chauffage et éclairage des bâtiments de l'administration centrale.			
a. Service des bureaux	34,000		
c. Eclairage	14,500		
	<u>48,500</u>		
		683,300	

IV. Inspection des forêts, chasse et pêche.

a. Forêts.

6. Subventions pour les traitements et vacations du personnel forestier . .	30,000		
10. Subventions pour reboisements et travaux de défense qui s'y rattachent	150,000		
11. Subventions pour l'établissement de chemins de desserte et installations servant au transport du bois . . .	150,000		
b. Chasse et protection des oiseaux.			
1. Subventions pour la surveillance de la chasse	5,000		
	<u>335,000</u>		
		1,585,050	

C. Département de justice et police.

III. Division de la police.

a. Division principale.

1. Traitements et allocations	1,000		
6. Transports de police, internements et frais d'entretien	24,000		
14. Assistance aux malades russes indigents	6,000		
15. Assistance de Suisses rapatriés . .	30,000		
16. Assistance de Suissesses réintégrées	15,000		
17. Secours aux Suisses tombés à l'étranger dans le besoin sans leur faute	50,000		
	<u>126,000</u>		
b. Police des étrangers.			
1. Traitements et allocations	7,650		
	<u>133,650</u>		
A reporter		133,650	2,068,395

	Fr.	Fr.
Report	133,650	2,068,395

IV. Ministère public de la Confédération. Fr.

7. Frais de justice.	1,500	
------------------------------	-------	--

V. Bureau des assurances.

1. Traitements et allocations	1,323	
5. Chauffage, éclairage, nettoyage et matériel	300	
8. Travaux spéciaux, législation en matière d'assurance	1,200	
	<hr/>	2,823

VI. Bureau de la propriété intellectuelle.

5. Subventions aux collections publiques des publications du bureau	3,500	
	<hr/>	141,473

D. Département militaire.

I. Administration centrale.

A. Chancellerie du département.		
4. Commissions et experts.	12,500	
G. Service de santé.		
1. Bureau du service.		
<i>Subventions.</i>		
1. Office international de documentation médico-militaire	425	
M. Justice militaire.		
2. Frais des tribunaux militaires	32,000	
	<hr/>	44,925

II. Instruction de l'armée.

B. Instruction.		
1. Recrutement	40,000	
E. Prestations en vue d'alléger le service militaire.		
2. Secours militaires	100,000	
	<hr/>	140,000
A reporter	184,925	2,209,868

	Fr.	Fr.
Report	184,925	2,209,868

III. Equipement de l'armée.

B. Entretien et remplacement du matériel.

2. Entretien.

a. Habillement et équipement.

1. Indemnité aux cantons pour la mise en état et l'entretien de l'habillement et de l'équi- pement	10,940
---	--------

IV. Chevaux.

A. Chevaux de cavalerie.	Fr.	
2. Rachats de chevaux	25,000	
B. Chevaux d'artillerie.	15,000	
		40,000

V. Fortifications.

A. Gothard.

1. Administration.

a. Traitements et allo- cations	2,000
c. Débours et indemnités (art. 44 du statut des fonctionnaires)	1,500
d. Uniformes	500

2. Entretien des ouvrages et remplacement du ma- tériel.

c. Débours et indemnités (art. 44 du statut des fonctionnaires)	2,500
f. Contribution à la sub- sistance des gardes des forts	2,500

Achat de matériel et
entretien général.

h. Matériel de remplace- ment, y compris le chauffage et l'éclairage, entretien du matériel et des habillements	20,000
---	--------

29,000

A reporter	29,000	235,865 2,209,868
------------	--------	-------------------

	Fr.	Fr.	Fr.
Report	29,000	[235,865	2,209,868
B. St-Maurice.			
2. Entretien des ouvrages et remplacement du matériel.			
<i>b.</i> Débours et indemnités (art. 44 du statut des fonctionnaires) .	3,000		
	<hr/>	32,000	
		<hr/>	267,865

E. Département des finances et des douanes.

I. Administration des finances.

B. Intendance des immeubles.

5. Assurance obligatoire contre les accidents et la maladie		1,400	
---	--	-------	--

II. Administration des contributions.

9. Service des intérêts et amortissement du bâtiment de l'administration et du mobilier.			
<i>b.</i> Mobilier		200	

III. Administration des douanes.

A. Personnel de condition civile.

11. Livres, journaux et périodiques . .	4,000		
12. Achat de mobilier et d'ustensiles .	35,000		

B. Corps des gardes-frontière.

2. Indemnités journalières et indemnités de déplacement.		15,000	
--	--	--------	--

D. Divers.

4. Autres dépenses	35,000		
	<hr/>	89,000	

V. Bureau des poids et mesures.

11. Indemnités aux vérificateurs de compteurs à gaz		5,000	
		<hr/>	95,600
	A reporter		2,573,333

F. Département de l'économie publique.

II. Division du commerce.

16. Subvention au bureau international des expositions	Fr. 2,405
---	--------------

III. Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Subventions.

	Fr.	
14. Assurance-chômage	1,000,000	
15. m. Association de la «Semaine suisse»	10,000	
15. q. Congrès international des chi- mistes pour l'industrie du cuir, à Bâle, 1931	1,500	
	<hr/>	1,011,500

V. Division de l'agriculture.

18. Amélioration du sol	750,000	
19. Mesures contre les dommages qui menacent la production agricole . .	153,800	
	<hr/>	903,800

VI. Office vétérinaire.

A. Administration.

1. Traitements et allocations	1,097
---------------------------------------	-------

B. Service vétérinaire à la frontière.

1. Traitements et allocations desvétéri- naires de frontière à poste fixe	1,242
2. Indemnité aux vétérinaires de frontière sans poste fixe	2,411
3. Frais de remplacement .	5,000
5. Chauffage, éclairage et en- retien des bureaux . . .	1,200
6. Télégrammes, frais de trans- port et divers	300
7. Frais de laboratoire . . .	100
	<hr/>

10,253

11,350

1,929,055

A reporter 4,502,388

Fr.

Report 4,502,388

G. Département des postes et des chemins de fer.**III. Office aérien.**

2. Débours et indemnités (art. 44 du statut des fonctionnaires)	1,000
---	-------

Chapitre quatrième.**Divers.**

<i>A. Mesures ayant pour but d'assurer le ravitaillement du pays en blé.</i>	Fr. 3,500,000
<i>F. Service médical de l'administration.</i>	
2. Activité des médecins-conseils	9,000
<i>J. Taxes postales et taxes du téléphone.</i>	
1. Taxes postales et taxes du téléphone; indemnité à verser à l'administration des postes resp. à l'administration des téléphones	100,000
	<hr/> 3,609,000
Compte d'administration	<u>8,112,388</u>

Etablissements fédéraux en régie.**III. Administration de la Monnaie.***A. Compte d'exploitation.***II. Fabrication.**

A. Fabrications monétaires.	Fr.
5. Achat de métaux	1,200,000
8. (Nouvelle rubrique) Frais de fabrication et de transport des flans commandés à l'industrie privée.	Fr.
a. Frais de fabrication	312,250
b. Frais de transport	11,400
	<hr/> 323,650
	<hr/> 1,523,650
A reporter	1,523,650

Fr.
Report 1,523,650

**V. Etablissements d'essais et d'analyses agricoles d'Oerlikon,
du Liebfeld (Berne) et de Lausanne.**

	Fr.	Fr.
1. Traitements, salaires et allocations	7,300	
2. Débours et indemnités (art. 44 du statut des fonctionnaires)	1,800	
7. Frais de bureau et d'impression . .	800	
8. Mobilier, appareils, bibliothèque . .	7,500	
11. Divers	2,500	
	<hr/>	19,900

**VI. Etablissement d'essais pour l'arboriculture fruitière,
la viticulture et l'horticulture, à Wädenswil.**

2. Débours et indemnités (art. 44 du statut des fonctionnaires)	500	
8. Frais d'exploitation	4,000	
	<hr/>	4,500

VII. Stations d'essais viticoles à Lausanne.

1. Traitements, salaires et allocations .	1,800	
2. Débours et indemnités (art. 44 du statut des fonctionnaires)	1,200	
6. Frais de bureau	480	
7. Frais d'exploitation	1,500	
	<hr/>	4,980

VIII. Dépôt d'étalons et de poulains, à Avenches.

5. Versements de la Confédération à la caisse d'assurance		680
		<hr/>

30,060

IX. Administration des postes.

A. Compte d'exploitation.

I. Personnel.		
d. Indemnités pour le service ambu- lant, le service de nuit et le service matinal	80,000	
h. Contribution à la caisse d'assu- rance du personnel, 1. Versements ordinaires	100,000	
o. Bonifications à d'autres adminis- trations pour prestations de ser- vice de leur personnel	100,000	
	<hr/>	280,000
A reporter		<hr/> 280,000 1,553,710

	Fr.	Fr.
Report	280,000	1,553,710

V. Produits de l'exploitation.

Service des comptes de chèques.

e. Intérêts à payer sur l'avoir des titulaires de comptes de chèques .

350,000

630,000

C. Compte capital.

1. Compte des immeubles 1,540,000

1,540,000

2,170,000

X. Administration des télégraphes et des téléphones.

A. Compte d'exploitation.

I. Personnel.

b. Salaires et allocations 50,000

II. Locaux de service.

c. Entretien et aménagement de locaux loués 60,000

IV. Divers.

a. Frais d'impression et de reliure 155,000

V. Produits de l'exploitation.

b. Ristournes aux sociétés suisses de radiophonie

170,000

435,000

Compte capital.

(Compte d'établissement.)

a. Bâtiments des télégraphes et des téléphones

844,000

d. Mobilier et ustensiles

50,000

894,000

1,329,000

Etablissements fédéraux en régie 5,052,710

Récapitulation.

	Fr.
Crédits supplémentaires à la charge du compte d'administration.	
a. Crédits nouveaux	7,112,388
b. Crédits accordés par AF particuliers (voir page 727 du message concernant les crédits supplémentaires pour 1931, II ^e série)	1,000,000
	8,112,388
Crédits supplémentaires à la charge des établissements en régie	
a. Crédits nouveaux	2,807,710
b. Crédits accordés par AF particuliers (voir pages 745, 746 et 747 du message concernant les crédits supplémentaires pour 1931, II ^e série)	2,245,000
	(*)5,052,710

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 10 décembre 1931.

Le président, D^r R. ABT.

Le secrétaire, F. v. ERNST.

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.

Berne, le 21 décembre 1931.

Le président, SIGRIST.

Le secrétaire, KAESLIN.

Le Conseil fédéral arrête :

Publication de l'arrêté fédéral ci-dessus dans la *Feuille fédérale*.

Berne, le 21 décembre 1931.

Par ordre du Conseil fédéral suisse:

Le chancelier de la Confédération,

KAESLIN.

(*) Sur ce chiffre, 1,095,060 francs peuvent éventuellement exercer une influence sur le compte d'administration.

**Arrêté fédéral ouvrant au Conseil fédéral les crédits supplémentaires pour l'exercice 1931,
IIe série. (Du 21 décembre 1931.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1931
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	30.12.1931
Date	
Data	
Seite	856-868
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 462

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.